



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Huitième assemblée régulière du conseil d'administration
du lundi 25 octobre 2021

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 25 octobre 2021 à 19 h sur Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-président
Mme Rose Savard-Paquet	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Claudia Nguyen	Administratrice
Mme Ludivine Piacentile	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Aucune

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Mylène Bernard	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, huit citoyens assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

25-10-01	19 h 00	Ouverture de l'assemblée
25-10-02	19 h 02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
25-10-03	19 h 05	Adoption et suivi du procès-verbal de septembre 2021
25-10-04	19 h 10	Présentations <ul style="list-style-type: none">- Retour sur le sondage divulgué sur la page Facebook du CQSJB- Discussion et consultation avec les citoyens sur le plan d'action du CQSJB
25-10-05	19 h 45	Période du conseiller municipal – Jean Rousseau
25-10-06	20 h 05	Première période de questions du public
25-10-07	20 h 20	Résolutions <ul style="list-style-type: none">- Fixation de la date du CA de novembre 2021 (29 novembre 2021)- Aménagement hivernal de la rue de Claire-Fontaine
25-10-08	20 h 30	Deuxième période de questions du public
25-10-09	20 h 40	Points d'information <ul style="list-style-type: none">- Retour sur le bruit mystérieux- SDC
25-10-10	20 h 55	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">- État des finances- Mise à jour au Registre des entreprises- Achat d'une publicité dans L'Infobourg- Remboursement- Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de septembre 2021
25-10-11	21 h 10	Divers
25-10-12	21 h 15	Levée de l'assemblée

25-10-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 02.

25-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les administrateurs ont pris connaissance de l'ordre du jour. M. Fabien Abitbol demande l'ajout du point « Infobourg » dans la section « Résolutions ». M. Louis Dumoulin souhaite l'ajout de la « Revue *Sociologie visuelle* » dans les points d'information.

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-10-03 Adoption et suivi du procès-verbal de septembre 2021

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de septembre 2021 tel quel.

Adopté à l'unanimité.

25-10-04 Présentations

➤ Retour sur le sondage divulgué sur la page Facebook du CQSJB

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les résultats du sondage diffusé sur Facebook en vue d'élaborer un plan d'action qui puisse répondre aux préoccupations des citoyens. Il s'agit de la remise en marche d'un projet initialement démarré en 2019, mis sur pause pendant la pandémie.

Lors de sa conception initiale, le plan d'action du conseil comprenait ces quatre principaux axes :

- Qualité de vie
- Patrimoine – Aménagement – Habitation
- Cohabitation des transports
- Rayonnement du conseil (axe transversal)

Au moment de redémarrer le projet, ces axes ont été légèrement ajustés. Voici ceux qui ont été présentés dans le sondage :

- Verdissement
- Services de proximité
- Transports
- Patrimoine

Ce sont 162 citoyens qui ont répondu au sondage du CQSJB. Parmi les coups de cœur des répondants pour le quartier, on retrouve les aspects suivants, en ordre d'importance :

- La proximité des services ;
- La vie de quartier (solidarité, diversité socioculturelle, convivialité) ;
- Les déplacements actifs (vie piétonne, non-dépendance à l'auto, transport en commun, accès à tout à pied et à vélo) ;
- La vitalité (rue piétonne, p'tit marché, places éphémères, parvis de l'église, passage Olympia, vie culturelle, etc.) ;
- L'architecture (cachet, charme, âme et beauté du quartier, patrimoine, richesse historique).

Selon les répondants, les enjeux principaux du quartier sont les suivants :

- La qualité de vie : bruit et pollution sonore, manque de stationnement pour les résidents, manque d'espace pour les chiens ;
- Le verdissement : peu d'espaces verts et de parcs, manque d'arbres, trop d'asphalte et de béton ;
- L'entretien : trottoir en mauvais état, quantité de graffitis, qualité du déneigement, présences des fils électriques, manque d'entretien des bâtiments, présence de déchets, etc. ;
- Les aménagements : trop de place à l'auto, sécurité des piétons et cyclistes défaillante, largeur des trottoirs, manque de pistes cyclables, manque d'aménagements pour réduire la vitesse automobile ;
- La circulation : trafic de transit, excès de vitesse, camions et motos bruyants, véhicules non courtois, etc. ;
- Autres : abandon de l'église Saint-Jean-Baptiste, hébergement touristique, coût des propriétés et des loyers, vandalisme, débordements sur le parvis de l'église, manque de gestion du problème d'itinérance.

Des rues piétonnes permanentes aux ruelles vertes, en passant par un centre d'escalade et un parc à chien, les suggestions des répondants sont multiples. Elles ne relèvent pas nécessairement toutes du conseil de quartier, mais constituent un point d'appui intéressant pour les prochaines actions et résolutions de ses administrateurs.

Mme Rose Savard-Paquet propose de rendre la présentation des résultats du sondage disponible sur la page Facebook du CQSJB. M. Fabien Abitbol suggère de publier le tout à la suite des élections municipales.

➤ Discussion et consultation avec les citoyens sur le plan d'action du CQSJB

À la suite de cette présentation, Mme Savard-Paquet demande si les réponses du sondage ont révélé une thématique qui n'aurait pas été ciblée d'entrée de jeu par les administrateurs du conseil dans leurs quatre axes principaux. Mme Alexandra-Maude Grenier explique que la question du rayonnement du conseil semble préoccuper les citoyens plus qu'elle ne l'aurait imaginé, la démocratie participative et l'organisation de soirées d'échange informelles ayant été soulevées dans les réponses du sondage. Le mandat du conseil étant d'abord et avant tout de représenter les intérêts des citoyens, M. Steve Brillant rappelle qu'il est important d'avoir leur avis à propos des enjeux sur lesquels il travaille.

L'idée de mettre en œuvre des soirées d'échange avec les gens du quartier suscite la discussion. Une citoyenne mentionne qu'une bonne stratégie, selon elle, serait de cibler un thème précis au moment d'inviter les gens à un événement de ce type afin d'attirer ceux qui se sentent interpellés

par le sujet. M. Louis Dumoulin rappelle que le conseil a déjà organisé des soirées thématiques, notamment reliées au patrimoine religieux, et que ces rassemblements avaient attiré de nombreuses personnes. Il trouve donc l'idée très pertinente et croit que les gens aiment réellement participer à des tables de discussions lorsque le sujet les interpelle. De la même façon, M. Fabien Abitbol rappelle les rencontres liées aux graffitis qui, elles aussi, avaient attiré bon nombre de participants.

Toujours en ce qui a trait au rayonnement du conseil, une citoyenne ajoute que l'information transmise aux citoyens peut se perdre au travers des publications d'autres organismes et regroupements tels que la SDC, le groupe Facebook privé du Faubourg, le journal *Le Bourdon du Faubourg*, le COMPOP, etc. En réponse à cette problématique, Mme Claudia Nguyen suggère de mieux définir le rôle du CQSJB, de bien le distinguer des différents organismes du quartier pour aider les citoyens à s'y retrouver. Une citoyenne propose que le CQSJB, instance citoyenne démocratique, revoie sa méthode de communication afin que les gens comprennent bien son champ d'expertise et d'intervention. M. Aleksandre Lessard mentionne que le conseil, composé d'administrateurs élus et disposant d'un budget de fonctionnement, est une courroie de transmission avec la Ville, qu'il peut donc faire avancer des projets. Selon lui, il est essentiel d'en faire mention dans le plan d'action.

M. Steve Brillant demande ensuite si la récente formation offerte aux nouveaux administrateurs de conseils de quartier par la Ville était ouverte à tous, affirmant que le rôle des conseils y était particulièrement bien expliqué. M. Daniel Leclerc confirme que seuls les administrateurs y avaient accès, mais que son équipe se questionne justement sur la question de partager de futures invitations aux personnes qui prépareraient leur candidature en vue d'intégrer un conseil de quartier. Par ailleurs, rappelant que la Ville souhaite retravailler l'image et le rayonnement des CQ, Mme Alexandra-Maude Grenier affirme qu'il serait pertinent qu'une capsule vidéo explicative soit diffusée à l'ensemble des citoyens.

Dans un autre ordre d'idées, Mme Alexandra-Maude aborde le fait que les assemblées mensuelles, étant plus formelles, prêtent moins aux échanges libres avec les gens, mais qu'il pourrait être intéressant d'inverser les points habituels à l'ordre du jour, c'est-à-dire de traiter des enjeux citoyens au début des assemblées et de reléguer tous les points plus administratifs à la fin de la rencontre. À ce sujet, M. Daniel Leclerc confirme que l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente peut être placée à la fin de l'ordre du jour.

25-10-05 Période du conseiller municipal – Jean Rousseau

À la demande d'Alexandra-Maude Grenier, M. Jean Rousseau présente un bilan des travaux effectués et des défis à relever suivant différents enjeux dans le quartier.

Mobilité

Lorsque des obstacles (travaux, débordements en hiver, etc.) forcent la déviation d'un parcours de métrobus sur la rue Saint-Jean ou sur la rue d'Aiguillon, les citoyens n'en sont pas correctement informés et se trouvent pris au dépourvu. M. Rousseau signale avoir effectué plusieurs suivis auprès du RTC et de la mobilité intelligente à ce sujet. Le défi en est un de communication entre ces deux instances.

En ce qui concerne le tramway, le conseil municipal a demandé à avoir une nouvelle séance de présentation de la part du Bureau de projet du réseau structurant au printemps dernier, dans l'objectif d'obtenir plus de renseignements à propos du tunnel. Cette demande leur a été refusée.

Aussi, selon les scénarios présentés par le consortium TRAM-INNOV, la section du tramway entre la rue Turnbull et l'avenue Cartier, sur le boulevard René-Lévesque, ne comprendrait que deux stations, alors que le parcours du métrobus actuel en compte cinq sur le même territoire. Cela occasionnera des déplacements beaucoup plus longs pour les usagers de ce transport collectif. Pour le moment, aucun scénario de transport plus local et ainsi adapté aux réalités du quartier n'est sur la table. C'est à suivre.

En ce qui a trait aux déplacements à vélo, il est à noter qu'aucune nouvelle portion de voie cyclable n'a été ajoutée depuis les quatre dernières années. Le projet consistant à asphaltier la côte Badelard, reliant les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, n'a pas été approuvé par les résidents du secteur, qui tiennent à ce que la circulation y soit ralentie. L'idée d'installer un corridor protégé pour les cyclistes sur la rue Saint-Jean a également été proposée. Il s'agit d'un projet porté par la SDC et que M. Rousseau considère comme tout à fait pertinent, puisqu'il amènerait une clientèle complémentaire sur cette artère commerciale. M. Rousseau mentionne tout de même quelques gains, soit l'ajout d'une piste hivernale reliant les rues Père-Marquette et Jacques-Parizeau et permettant de joindre le centre-ville en hiver, ainsi que l'augmentation du nombre de supports à vélo.

Pour les piétons, les rues partagées ont posé quelques défis à certains endroits, mais le concept est là pour rester. Plus les citoyens en demanderont, mieux ce sera. En ce qui a trait aux trottoirs, M. Rousseau fait remarquer que la politique de réparation de la Ville n'est pas du tout claire et que, bien souvent, il faut attendre qu'un trottoir soit en bien mauvais état avant que la Ville intervienne.

La présence des poteaux sur les trottoirs demeure un enjeu important. Sur la rue Saint-Augustin, par exemple, les fils ont été enfouis, mais les poteaux sont restés en place et leur retrait pourrait prendre plusieurs années, puisque les compagnies qui les possèdent n'ont pas l'obligation de les retirer.

Commerces

M. Rousseau mentionne que beaucoup de mythes perdurent à propos des artères commerciales telles que la rue Saint-Jean ou l'avenue Cartier. La clientèle serait constituée de gens de l'extérieur du quartier qui s'y rendraient essentiellement en automobile. Pourtant, les statistiques démontrent que 50 % des clients de la rue Saint-Jean, dans le secteur du Faubourg, seraient des résidents. Les commerces de proximité sont donc très importants. La situation pandémique n'a pas été facile pour ces derniers ; plusieurs locaux commerciaux ont été transformés en logements, faute de preneurs, la poissonnerie a déménagé sur Cartier, le dernier lavoir a fermé.

Logement

Le coût des loyers augmente, exerçant une pression sur certains résidents qui sont forcés de quitter le quartier. Outre ce défi, M. Rousseau aborde aussi le problème grandissant de l'hébergement touristique. La Ville a momentanément imposé un moratoire, mais sa volonté est claire, c'est d'ouvrir la possibilité d'hébergement touristique à la grandeur de son territoire. Dans le quartier, on constate bon nombre d'écarts : hébergement touristique illégal, abattage d'arbres non autorisé pour faire un stationnement, expulsion de résidents, déchets laissés en bordure de route la mauvaise journée, etc. La loi 100, adoptée en octobre 2021, permet désormais de faire de l'hébergement touristique dans son lieu principal d'habitation. M. Rousseau explique avoir

porté plainte à la Ville à propos de plusieurs sites illégaux et comme le niveau de preuves demandé est considérable, les plaintes ne sont pas retenues.

Sécurité

L'exercice de réduction des limites de vitesse est une excellente chose, mais les automobilistes roulent toujours très vite dans le quartier. La Ville refuse d'installer des îlots de ralentissement, alors que la méthode est employée avec succès dans d'autres districts.

Événementiel

La pandémie aura ralenti bien des choses. Aucun grand projet n'a été déployé, mais le passage Olympia a créé un nouveau lieu de rassemblement et la SDC a très bien aménagé le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Église Saint-Jean-Baptiste

Un véritable projet de reprise en charge de l'église est présentement sur la table. Il implique notamment l'école Saint-Jean-Baptiste. Cependant, pour obtenir les subventions disponibles, la Ville doit être propriétaire du bâtiment, ce qui n'est pas le cas. Le dossier est complexe, mais M. Jean-Yves Duclos, député de la circonscription de Québec, souhaite réellement mener le projet à terme.

Canopée

M. Rousseau considère qu'il s'agit de l'enjeu principal du quartier. L'indice de canopée est à entre 10 et 15%, ce qui positionne le quartier dans les pires de la ville avec Saint-Sauveur. Une plantation promise de 20 arbres a été reportée. M. Rousseau croit qu'il est possible de faire beaucoup mieux : murs végétalisés, toits verts, contrôle de l'aménagement des cours arrière, déminéralisation, etc.

En conclusion, M. Rousseau rappelle des dossiers résolus tels que celui de la boucherie Bégin, le parc de l'école Saint-Jean-Baptiste, etc. Il en profite pour rappeler que le rôle du conseil est essentiel dans la vitalité du quartier et remercie le travail de chacun de ses administrateurs.

Période de questions

M. Steve Brillant demande si les radars mobiles seront maintenus en place pendant la période hivernale et si le conseil serait en mesure de formuler des suggestions d'emplacements. M. Rousseau explique que ces radars sont déplacés de façon sporadique afin que les automobilistes ne s'habituent pas à leur présence et qu'ils sont retirés en période hivernale par souci de sécurité. Il serait tout à fait pertinent que le conseil formule des recommandations pour de futurs emplacements. M. Daniel Lecler ajoute que les radars sont positionnés aux endroits où les citoyens l'ont demandé, par exemple en déposant une requête au 311.

Au sujet des locaux commerciaux, M. Jean Rousseau interpelle Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon. Elle confirme que le taux de vacance commerciale est à 13 %, ce qui est très acceptable en contexte post-pandémie. M. Fabien Abitbol rappelle qu'en 2016, une consultation publique avait eu lieu dans le cadre d'un projet de microdistillerie, projet qui avait alors été accepté par le CQSJB.

M. Jean Rousseau aborde la politique de déneigement dans les rues du quartier. La politique a évolué, les opérations débutant à 7 cm de neige plutôt qu'à 10, mais les axes routiers sont priorités au détriment des axes piétons et des trottoirs. Par ailleurs, un seul trottoir par rue est déneigé, ce qui constitue un problème constant pour les piétons. M. Rousseau considère que les rues devraient être partagées en période hivernale, avec une priorité aux piétons. Cette idée revient d'ailleurs à plusieurs reprises dans les réponses du sondage pour le plan d'action du conseil. M. Louis Dumoulin ajoute que, depuis l'an dernier, le conseil n'a pas eu de retour de la Ville à propos du déglacage des trottoirs. La configuration des rues en pente rend le quartier très dangereux en période hivernale et il croit que des changements doivent être faits. M. Rousseau explique que la Ville n'a pas de politique pour le déglacage. Il s'agit là, selon lui, d'un bel exemple de situation où la mobilisation citoyenne est nécessaire pour faire bouger les choses.

25-10-06 Première période de questions du public

Aucune question n'est posée.

25-10-07 Résolutions

➤ Changement de la date du CA de novembre 2021 (29 novembre 2021)

Résolution CA-21-64

Considérant que le conseil de quartier se rencontre le 4^e lundi de chaque mois

Considérant que les dates disponibles pour la rencontre du mois de décembre se reportent au courant du temps de fêtes et que plusieurs administrateurs ne seront pas disponibles lors de cette période

Considérant que le CQSJB se heurte à plusieurs conflits d'horaire en lien avec d'autres séances de conseil municipal, de conseil d'arrondissement, et des deux autres conseils de quartier du district Cap-aux-Diamants au courant du mois de décembre

SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR MME CLAUDIA NGUYEN, que la dernière rencontre du cqsjb pour l'année 2021 se déroulera le 29 novembre à 19h.

Adopté à l'unanimité.

➤ Aménagement hivernal sur Claire-Fontaine

Résolution CA-21-64

Attendu que les services de la Ville garnissent et entretiennent les bacs de la rue de Claire-Fontaine puis enlèvent tout l'automne venu;

Attendu que, depuis que le conseil de quartier a cessé d'acheter et planter des arbres l'hiver, ces bacs servent de dépotoir à certains riverains, puisque la neige s'y installe plusieurs mois;

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉ PAR MME MARIE-NOËLLE BELLEGARDE-TURGEON, il est résolu de demander aux services de la ville

d'aménager les bacs de la rue de Claire-Fontaine pour l'hiver, de procéder à un entretien hebdomadaire et/ou de réfléchir à une solution pour les automnes et hivers à venir en impliquant le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste dans la réflexion.

Adopté à l'unanimité.

➤ Achat de publicité dans L'Infobourg

Résolution CA-21-65

Attendu que chaque année le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste publie un numéro de L'Infobourg avant le temps des fêtes;

Attendu que le journal est distribué dans le quartier à toutes les boîtes à lettres accessibles (puisqu'il ne s'agit pas d'une circulaire);

Attendu que le conseil de quartier prévoit chaque année une carte de vœux;

Attendu que le tarif d'une publicité d'un quart de page dans L'Infobourg est de 200\$ en noir et blanc ou 250\$ en couleur;

Attendu que le conseil de quartier ne connaît pas encore la date de remise des publicités pour le numéro de décembre 2021 ni la façon dont les vœux seront présentés;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de réserver le montant de 250\$ en vue d'une potentielle publicité en couleur

Ce montant passera à 200\$ si la publicité est en noir et blanc.

Cette somme sera prise à même le budget de fonctionnement et, si la somme est trop importante, pour partie sur la ligne budgétaire « Desjardins » ou si nécessaire celle de «visibilité».

Cette résolution devient caduque au cas où le conseil de quartier ne peut pas fournir la publicité dans les délais, qui ne seront connus au mieux que le 27 octobre.

Adopté à l'unanimité.

25-10-08 Deuxième période de questions du public

Aucune question n'est posée.

25-10-09 Points d'information

➤ Retour sur le bruit mystérieux

Mme Alexandra-Maude Grenier explique qu'au mois d'octobre dernier, des citoyens signalaient encore le bruit sur la page Facebook du conseil. Un sondage a été effectué et envoyé à la Ville, qui se dit néanmoins sûre d'avoir identifié la cause du bruit : la sortie de vapeur de l'usine Papiers White Birch. Des modifications seraient en cours, mais nécessiteront un certain temps puisqu'il

s'agirait d'installer des aménagements faits sur mesure pour atténuer le bruit. Le tout devrait être réglé avant les fêtes. Mme Grenier a demandé à recevoir des nouvelles de l'avancement du dossier.

Un citoyen ayant créé la page Facebook Vigilance bruits remercie le conseil pour le suivi effectué. Il encourage les citoyens à signaler la présence de la nuisance sonore et à laisser des traces écrites de ces signalements. Pour sa part, il a effectué une demande auprès du ministère de l'Environnement pour avoir accès à l'attestation d'assainissement de la White Birch. Il se dit surpris de constater que ministère de l'Environnement ne se préoccupe pas du dossier, puisque qu'il relève aussi de sa compétence. Le bruit étant un désagrément, il s'agit d'une atteinte au droit à la qualité de l'environnement. Ce n'est pas un désagrément à subir parce qu'on habite en ville. Mme Rose Savard-Paquet rappelle qu'il est possible de s'appuyer sur les démarches entreprises précédemment dans le dossier du port de Québec. Une citoyenne suggère finalement de voir avec les conseils de quartier de Saint-Roch et de Limoilou, notamment avec Mme Frédérique Lavoie, présidente du CQ de Saint-Roch travaillant également au Conseil régional de l'environnement.

➤ SDC

Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon présente un résumé des dernières semaines du SDC, mentionnant d'abord l'élection d'un nouveau président du conseil d'administration ainsi que l'ajout de nouveaux administrateurs. Presque tous les secteurs d'activité sont représentés (services, commerces de détail et de destination, bureaux, etc.), ce qui permet de tenir compte de leurs différents enjeux.

Il y a beaucoup de mouvement dans le quartier. La nouvelle boutique de prêt-à-porter Adam & Ève a ouvert ses portes ; deux nouveaux projets sont confirmés pour les anciens locaux du restaurant Le Chêne & le Roseau et de la boutique Exit ; et l'agence de communication Kabane emménage dans le local du Tandem. Mme Bellegarde-Turgeon mentionne n'avoir obtenu aucune réponse à ses demandes de renseignements concernant l'ancien Colisée du livre, où les pancartes à louer ont disparu.

Ça bouge sur l'artère commerciale. Il y a certes un roulement, mais le portrait n'est pas critique. La SDC est à l'heure des bilans (rue piétonne, marché) pour voir comment bâtir les projets dans les années à venir et pour définir ses futures actions à court, moyen et long terme. Pour cet hiver, vu la situation impliquant l'usage du passeport vaccinal, la SDC ne s'est pas engagée dans l'organisation de gros événements. L'animation du quartier sera surtout visuelle : illuminations d'arbres, installation de sapins, retour de la station chaleureuse sur le parvis de l'église, etc.

➤ Revue Sociologie visuelle

M. Louis Dumoulin, membre d'un comité travaillant sur le patrimoine religieux, présente au conseil différents ouvrages liés au sujet tel le documentaire [Requiem pour une église, le défi du patrimoine religieux](#), de M. Pierre Fraser, docteur en sociologie et membre du comité. Ce documentaire, réalisé en 2015, traite de la fermeture de l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Dumoulin présente ensuite le 3^e numéro de la revue [Sociologie visuelle](#), accessible gratuitement en ligne et dans lequel plusieurs articles concernent cette même église. Comme il se préoccupe grandement du sort de ce bâtiment patrimonial, M. Dumoulin recommande la lecture desdits articles et souhaite que le conseil en fasse la promotion.

➤ État des finances

Mme Alexandra-Maude Grenier présente le bilan des finances. Le solde du compte au 1^{er} septembre 2021 est de 6235,87 \$. Quelques factures impayées seront réglées prochainement, dont celle du registraire des entreprises ainsi que celle du sondage d'Accès transports viables. Une fois ces paiements effectués, le solde sera de 3348,92 \$.

Mme Maggy Desgagnés est désormais signataire du compte. Un questionnaire reste à remplir afin que Mme Rose Savard-Paquet le soit également.

M. Daniel Leclerc rappelle que le dépôt du bilan pour la sécurité routière doit se faire avant le 30 novembre prochain, également la date butoir pour déposer le projet de 2022.

➤ Mise à jour au Registre des entreprises

Résolution CA-21-66

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU

- que le conseil de quartier autorise, pour l'année 2021 M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, à remplir et transmettre au nom de la présidente ou du vice-président du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier;
- que le conseil de quartier rembourse à M. Daniel Leclerc la somme de 36,00\$, le paiement annuel ayant déjà été effectué

Ce montant sera pris sur le budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de septembre 2021

Résolution CA-21-67

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Mylène Bernard la somme de 85 \$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de septembre 2021. Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

25-10-11 Divers

Aucun point n'est ajouté.

25-10-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 12 par Mme Alexandra-Maude Grenier, appuyée par M. Fabien Abitbol, que la séance soit levée.